



Commune de

Val-de-Virvée

Le Mag

Journal municipal - Automne 2022

Les rencontres citoyennes

8/11 - Saint Antoine

18/11 - Salignac

25/11 - Aubie-et-Espessas

Repas des aînés Page 9

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Édito du Maire
- PLU
- Journée du nettoyage
- La rentrée scolaire
- Les travaux
- Repas des aînés
- CCAS Val-De-Virvée
- Permis de louer et de diviser
- Eclairage Public
- Amendes déchets sauvages
- Octobre Rose

VIE ASSOCIATIVE

Le mot des associations

État Civil

Intercommunalité

Informations Utiles

- Expression libre
- Numéros utiles

Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

Directeur de publication : Christophe Martial
Rédaction : Commission Communication,
Stéphanie Morellini
Photos : ©SMICVAL

©Communauté de Communes du Grand Cubzaguais
©Association de Val-de-Virvée
Impression : Imprimerie CASTET

Édito du maire

Virvéennes, Virvéens

L'automne est arrivé après un été d'une chaleur étouffante et qui a plongé la Gironde dans la détresse avec des incendies dévastateurs. Le dérèglement climatique semble s'accélérer et va donc fortement impacter nos vies dans les années à venir.

Après la crise du COVID, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a également des répercussions très négatives sur notre quotidien avec l'augmentation régulière des coûts de l'énergie et de certains produits de première nécessité.

Les collectivités locales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire de l'Etat et notre commune ressent déjà les effets de cette augmentation. En effet, pour ce qui est de la consommation en électricité et gaz des bâtiments communaux, le montant au mois d'août de cette année est équivalent à celui payé sur toute l'année 2021. Et les prévisions sont alarmistes avec un coût de l'énergie en 2023 qui devrait être, à minima, le double de celui de cette année. Il en sera de même pour l'éclairage public avec la fin de la tarification au forfait et la mise en place par ENEDIS d'une tarification basée sur la consommation réelle.

Il nous faut donc réagir pour réduire ces dépenses tout en participant à l'effort énergétique national : le chauffage dans les bâtiments publics sera donc limité à 19° et l'éclairage public sera coupé sur notre commune entre minuit et 5 heures du matin.

Dans le même temps, des études de rénovation énergétique des bâtiments seront lancées pour les prochaines années.

Autre chantier d'importance pour notre commune : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Il entre dans sa deuxième phase avec l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Une réunion publique sera programmée au premier trimestre 2023 pour le présenter et vous trouverez un encart sur l'avancement du PLU dans ce journal.

Comme vous le verrez dans le compte-rendu des travaux réalisés en ce début d'année, la commune a fait évacuer les deux dépôts sauvages situés sur le chemin de Bois Marin. C'est un coût important pour notre collectivité (30.000 euros) et nous nous devons de combattre cette délinquance environnementale qui défigure notre territoire.

Lors du dernier Conseil Municipal, la collectivité a donc fixé des amendes administratives qui viendront se superposer aux poursuites pénales. Vous en trouverez le détail dans ce journal. Des caméras mobiles seront également positionnées sur notre territoire et nous espérons l'aide de tous pour nous faire remonter toutes les informations possibles afin de combattre ce fléau.

Enfin, et je l'avais plusieurs fois évoqué dans ce journal, il nous tenait à cœur de pouvoir organiser des rencontres citoyennes afin que nous puissions débattre ensemble de vos interrogations et de vos attentes. Elles débiteront donc en cette fin d'année de la manière suivante :

Pour la commune déléguée de Saint-Antoine : le mardi 08 novembre à 18h30 à la salle des fêtes

Pour la commune déléguée de Salignac : Le vendredi 18 novembre à 18h30 à la Maison du Temps Libre

Pour la commune déléguée d'Aubie-et-Espessas : le vendredi 25 novembre à 18h30 au foyer des Albins.

J'espère vous retrouver nombreux pour ces moments d'échanges.

Je vous souhaite un bel automne et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Votre Maire
Christophe MARTIAL



Vie Municipale

Plan Local d'Urbanisme : lancement et avancement du

Avec la création de la commune nouvelle de Val-de-Virvée en lieu et place des communes d'Aubie-et-Espessas, Saint-Antoine et Salignac en décembre 2015, le Code de l'urbanisme imposait l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) couvrant l'ensemble du territoire communal en lieu et place des documents d'urbanisme des anciennes communes ; ces documents restent cependant applicables jusqu'à l'approbation du nouveau document.

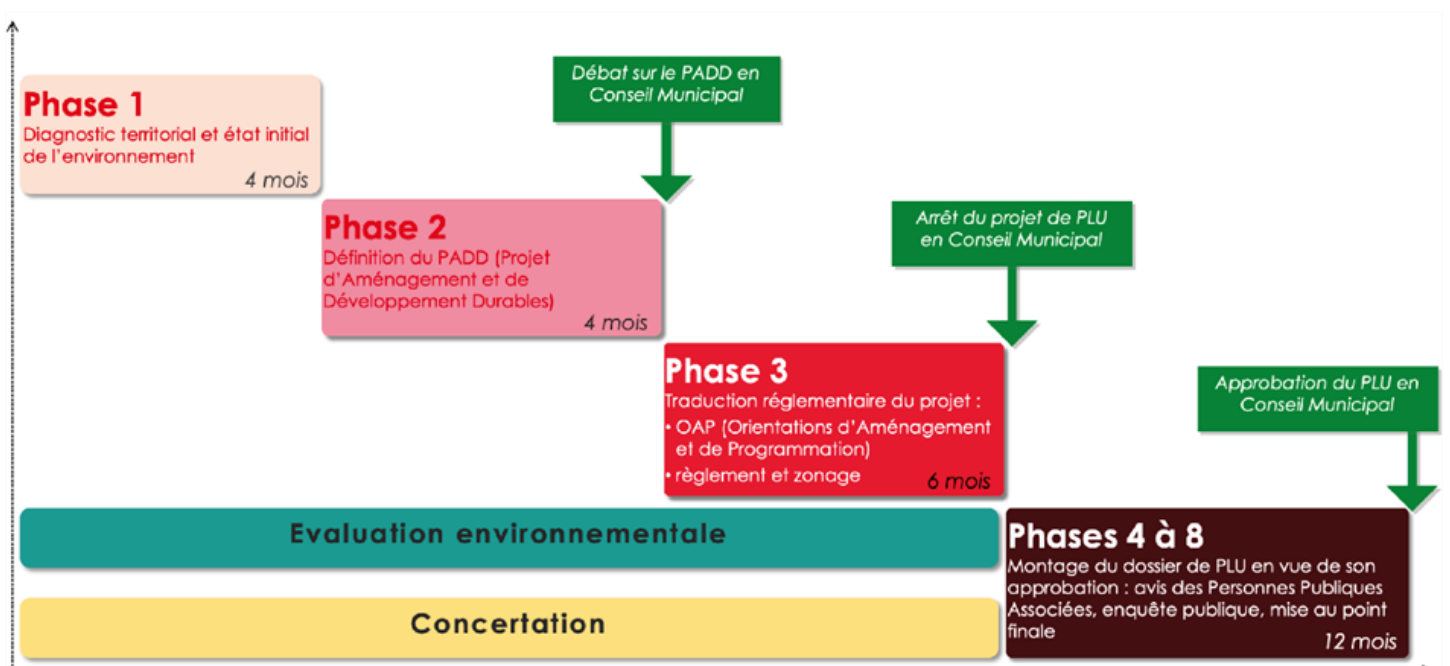
Après avoir conduit entre 2017 et 2020 une réflexion sur l'aménagement futur de la nouvelle commune, dans le cadre d'un « projet de territoire », le Conseil Municipal a décidé de prescrire, le 17 février 2020, l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) destiné à mettre en œuvre ce projet avec les objectifs suivants :

- Assurer un **accueil raisonné de population** nouvelle dans les 10 prochaines années
- Protéger** durablement et rigoureusement les **espaces sensibles**
- Protéger le patrimoine local** et valoriser l'identité paysagère de la commune
- Assurer l'**équilibre entre renouvellement urbain et extension urbaine**

- Favoriser de façon réaliste le développement de l'activité économique au bénéfice de la population, assurer un développement maîtrisé des implantations d'activités
- Prendre en compte les impératifs réglementaires en matière de **modération de la consommation des espaces agricoles, naturels ou forestiers** par l'urbanisation nouvelle et conforter l'identité agricole de la commune
- Adapter les équipements et services aux besoins des résidents actuels et futurs
- Faciliter et sécuriser la circulation des habitants de la commune

Tout au long de ce processus d'élaboration, la **population sera tenue informée et invitée à faire part de ses observations ou demandes** conformément à la réglementation de la manière suivante :

- Réunions publiques
- Information dans le bulletin municipal, site internet...
- Information dans la presse
- Mise à disposition d'un registre en Mairie de Val-de-Virvée
- Panneaux d'informations



Vie Municipale

Une première réunion publique a eu lieu le 16 octobre 2021 décrivant le contenu du PLU ainsi que les différents enjeux de son élaboration.

La présentation complète est disponible sur le site www.valdevirvee.fr

Plusieurs phases, nécessaires et obligatoires, ont commencé et vont continuer à rythmer ce projet stratégique pour le devenir de la commune (*cf frise chronologique ci-dessous*).

Après la phase d'analyse qui s'est achevée en juin 2022, vient celui du projet, du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixera les orientations pour la commune pour les 10 ans à venir.

Une réunion publique sera organisée dans les prochains mois afin de présenter le projet de territoire (PADD) aux habitants.

Journée du nettoyage

Samedi 17 septembre, le soleil était au rendez-vous pour la deuxième journée de ramassage des déchets sauvages, organisée par la commune. Une trentaine d'habitants de Val-de-Virvée et des alentours se sont retrouvés à 9 h en mairie de Val-de-Virvée.

Vers midi, l'ensemble des participants se sont rejoints afin d'échanger, autour d'un pot de l'amitié, sur une matinée bien trop fructueuse...

Au total, sur cette matinée, l'équivalent de quatre camions-bennes de déchets ont été récoltés. La quantité est en augmentation, par rapport à l'année dernière, malgré l'évacuation il y a quelque temps de la décharge sauvage de Bois Marin. Preuve s'il en est, qu'il faut continuer à éduquer les consciences.

La commune, et plus largement la planète, ne doivent pas être considérées comme une poubelle.

Merci à tous les participants, pour leur sourire et bonne humeur dans cette tâche loin d'être facile.



Vie Municipale

La rentrée scolaire

Le jeudi 1er septembre avait lieu la rentrée scolaire avec un protocole sanitaire à son niveau le plus bas.

Une transition nécessaire

Après 4 mois de travaux pour la réhabilitation des cuisines de la cantine Jacques Colavolpe, les enfants vont pouvoir profiter de ces locaux flambants neufs. Durant la période de transition, les agents des écoles ont pallié au mieux, aux conditions imposées par les travaux, en accueillant l'ensemble des élèves à la Maison du Temps Libre. Les écoliers ont profité de repas froids, la salle ne disposant pas de point de cuisson aux normes scolaires. Les agents ont apporté un soin particulier à l'élaboration des repas. Nous vous remercions, parents, enfants, de votre compréhension durant cette période d'adaptation nécessaire à la bonne réalisation des travaux. Dès le lundi 3 Octobre, les élèves ont pu réintégrer la cantine et l'élaboration des menus chauds a repris. Les menus sont de nouveau identiques dans les trois écoles de Val-de-Virvée.

Civisme aux abords des écoles

En ce début d'année scolaire, il est rappelé de bien vouloir faire preuve de civisme aux abords des écoles. Merci de vous stationner correctement sur les parkings, de respecter une faible vitesse de circulation et de ne pas déposer ou récupérer vos enfants en double file.

École Multisports

Avec l'allègement du protocole sanitaire dans les écoles, les activités multisport font leur retour. Les élèves des classes de CM1 et CM2 des trois écoles peuvent, sur inscription et après s'être acquittés d'une cotisation de 8€/trimestre, y participer. Plusieurs groupes sont créés dans les différentes écoles de la manière suivante:

- Jacques Colavolpe : 1 groupe le mardi et 1 groupe le jeudi
- Les Petits Albins : 1 groupe le lundi et 1 groupe le vendredi
- Jean-Beynel : 1 groupe le mardi

Ces groupes sont encadrés par des intervenants diplômés d'état.

Les services périscolaires

L'accueil périscolaire est harmonisé dans les trois établissements scolaires de la commune. Les horaires d'accueil sont les suivantes:

De 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.

Les tarifs de la garderie et des restaurants scolaires restent **identiques aux années précédentes** et sont repris dans les tableaux ci-dessous.

	Tarif
Repas enfants	2.10 €
Repas enfants à partir du 3ème enfant scolarisé	1.05 €
Repas adultes	4.20 €

Tarifs garderie à partir du quotient familial	TARIF HORAIRE
Inférieur ou égal à 600 €	1 €
De 601 € à 800 €	1.08 €
De 801 € à 1000 €	1.18 €
Supérieur à 1000 €	1.28 €

Vie Municipale

Les effectifs 2022/2023

Dans les tableaux ci-dessous, les effectifs scolaires et les équipes enseignantes regroupées par école.

ÉCOLE JACQUES COLAVOLPE : 8 classes – 203 élèves

Directrice: Madame DUPIN Céline

PS de maternelle	Karine LEGRAND-POLI	26 élèves
PS-MS maternelle	Céline DUPIN Elodie LAMOURE	27 élèves : 4 PS / 23 MS
GS de maternelle	Célia BERTON	25 élèves
CP	Elodie REDON	22 élèves
CE1	Virginie THERON-GUITARD	24 élèves
CE1/CE2	Estelle BARDEAU	25 élèves : 5 CE1 / 20 CE2
CE2/CM1	Anaïs MAROLLAUD	26 élèves : 8 CE2 / 18 CM1
CM2	Guillaume RAYNAUD	28 élèves

ÉCOLE LES PETITS ALBINS : 6 classes – 126 élèves

Directeur: Monsieur LEFEBVRE Jérôme

PS – MS de maternelle	Madame JAMES	19 élèves : 9 PS / 10 MS
MS – GS de maternelle	Cécile BAYLE	18 élèves : 7 MS / 11 GS
CP - CE1	Céline TALIMI	20 élèves : 11 CP / 9 CE1
CE1 - CE2	Catherine COTARD	23 élèves : 8 CE1 / 15 CE2
CE2 - CM1	Marine CAILLAUD	23 élèves : 11 CE2 / 12 CM1
CM1 - CM2	Jérôme LEFEBVRE	23 élèves : 8 CM1 / 15 CM2

ÉCOLE JEAN-BEYNEL : 3 classes – 52 élèves

Directeur: Monsieur VIDALENC Frédéric

PS – MS - GS	Madame CELERIER	22 élèves : 10 PS / 9 MS / 3 GS
CP - CE1	Julia MUSSET	12 élèves : 9 CP / 3 CE1
CE2 – CM1 - CM2	Frédéric VIDALENC	18 élèves : 8 CE2 / 5 CM1 / 5 CM2

Vie Municipale

Travaux

Les travaux des bâtiments

Sécurité routière

Ecole Jacques COLAVOLPE

Classes :

Les travaux d'électrification des volets roulants ainsi que la réfection des parquets dans quatre classes ont été effectués. Les classes de primaire ont été équipées de prises réseaux (RJ45) afin de permettre une utilisation plus simple des outils informatiques, sans avoir à utiliser un réseau WIFI.

Restaurant scolaire :

Les travaux du restaurant scolaire sont terminés. Les employés communaux et les élèves de l'école bénéficient désormais de matériels aux dernières normes en vigueur.

Ecole des Petits Albins

Bâtiment principal :

La rénovation engagée sur la partie haute des chéneaux est terminée. Elle devrait permettre d'améliorer la capacité d'évacuation des eaux de pluie.

Ecole Jean BEYNEL

Bâtiment principal :

L'ensemble des travaux prévu cet été a pu être réalisé:

- La mise aux normes de la sortie de secours, ainsi que la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Des sanitaires flambants neufs.

Ils sont désormais adaptés à la taille des différents élèves et permettent, de manière beaucoup plus pratique, un apprentissage de l'hygiène.

Afin de ralentir et de sécuriser la circulation sur le chemin de TARREYROTS (circulation importante liée à la déchetterie), deux STOP aux carrefours du chemin de NODIN et du chemin de CRABIT, ont été installés.

Des chicanes ont été mise en place:

- rue de SOLESE, situées aux entrées et sorties du groupe d'habitations
- rue de DEYMOT
- sur la Départementale 113 à l'entrée et à la sortie du Bourg D'Aubie-et-Espessas

Elles ont pour but de réduire la vitesse dans ces secteurs.

Ces travaux ont été réalisés par nos services techniques.

Mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite)

Les

travaux de mise en conformité vis-à-vis des normes PMR se poursuivent.

Il s'agit de la réalisation de places de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite dans différents lieux de la commune.

- Foyer des Albins
- Maison du Temps Libre
- Salle des Fêtes de Saint Antoine
- Maison des Associations - Aubie-Et-Espessas
- Église de Saint-Antoine

Mais aussi la réalisation de rampes d'accès PMR devant la salle des fêtes de Saint-Antoine, à l'entrée du réfectoire de l'école Jacques Colavolpe et devant la sortie de secours de l'école Jean Beynel. La mise en place des marquages réglementaires sur les vitres de la Maison des Associations de Aubie-Et-Espessas.

Et pour finir, des allées en béton balayé devant les parvis des églises d'Aubie-Et-Espessas et Salignac.

Vie Municipale

Les travaux de voirie communale

Des travaux de remise en état des chemins ou des rives selon leur état ont été réalisés sur l'ensemble de la commune par la technique du gravillonnage bicouche.

Les chemins de:

- TRETU
- ROLLE
- CROZE
- L'OLIGEAIE
- LA VERGNE
- GUILLEBEAU

Cimetières

Du fait de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à compter du 1er juillet 2022, les allées seront réengazonnées à chaque fois que cela sera possible. Certaines zones libres seront plantées en jachères fleuries.

Commémoration 11 Novembre

Christophe MARTIAL, Maire de Val-De-Virvée, et les élus de Val-De-Virvée ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de commémoration des morts pour la France.

Le vendredi 11 novembre 2022 à 9h30

Monuments aux Morts - Place de l'abbé Pierre - Aubie-et-Espessas

Repas des aînés

La commune souhaite inviter les plus anciens de ses administrés à participer à un moment convivial autour d'un déjeuner avec animation musicale le dimanche 20 novembre 2022, 12h à la Salle des Fêtes de Saint-Laurent-d'Arce

Aussi, si vous avez 60 ans et plus vous trouverez dans ce magazine un bulletin d'inscription. Nous vous remercions de retourner le coupon-réponse avant le jeudi 10 novembre 2022, délai de rigueur, à la Mairie de VAL-DE-VIRVÉE.

Vie Municipale

CCAS Val-De-Virvée

Plusieurs fois par an le CCAS de Val-de-Virvée organise, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bordeaux, une collecte de denrées alimentaires.

La prochaine collecte, se déroulera sur deux jours au Géant Casino de Saint-André-de-Cubzac :

- Le samedi 26 novembre 2022 de 9h00 à 19h00
- Le dimanche 27 novembre 2022 de 9h00 à 12h00

Pour rappel, aucun produit frais ne pourra être collecté en raison de la difficulté de stockage dans de bonnes conditions. Plus que jamais, la Banque Alimentaire de Bordeaux compte sur notre aide, sur votre aide. Qu'il soit petit ou grand, chaque don permettra la poursuite de mission d'accompagnement et d'entraide sociale menée par la Banque Alimentaire.

Parfois, les dons sont impossibles. Mais il existe bien des manières d'apporter sa pierre à l'édifice.

Ainsi, toute personne souhaitant se mettre à disposition pour participer aux collectes des 26 et 27 novembre prochains, peut contacter le CCAS de Val-de-Virvée au : 05 57 42 64 12 ou par mail : ccas@valdevirvee.fr

Il sera demandé une présence d'au moins 2 heures sur une des tranches horaires définies comme suit :
Samedi 26 novembre 2022 : 9h -11h // 11h -13h // 13h -15h // 15h - 17h // 17h - 19h
Dimanche 27 novembre 2022 : 9h - 10h30 // 10h30 -12h

Permis de louer et de diviser

Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2022, la collectivité a délibéré pour mettre en place sur son territoire le Permis de Louer et le Permis de Diviser.

Ces dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2023.

Cette décision fait suite au constat réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de L'Habitat réalisé par la Communauté de Commune et qui fait apparaître que :

- 5.28% du parc de logements mis en location sur le territoire de VAL DE VIRVEE sont jugés potentiellement indignes. Soit environ 70 logements.
- Ces logements sont principalement de grande taille (au moins 75m²), et pour un tiers occupé par des séniors.
- Parmi les occupants, 33% sont des ménages modestes ou très modestes et 30% vivent sous le seuil de pauvreté.

Ces chiffres représentent une situation tendue où, devant une offre insuffisante de logements abordables, on note l'apparition de propositions de logements dégradés à des ménages en difficulté économique.

Vie Municipale

L'objectif du permis de louer est donc de s'assurer que les logements mis en location ne portent atteinte ni à la sécurité des habitants, ni à la salubrité publique. La demande devra donc être déposée en mairie, à partir du 1er janvier 2023, pour toute nouvelle mise en location ou lors d'un changement de locataire.

Celui du permis de diviser sera de s'assurer que les divisions opérées dans les bâtiments existants aboutissent à la création de logements décents, dont les superficies et la qualité de construction seront règlementées. Le respect des normes de stationnement sera également contrôlé.

La demande devra donc également être déposée en mairie pour toute création de logements à l'intérieur d'un bâtiment existant, à partir du 1er janvier 2023.

Les dossiers seront alors instruits par le service commun de « lutte contre le mal logement » mis en place au sein du Grand Cubzaguais Communauté de Communes .

Les formulaires relatifs à ces demandes ainsi que les modalités d'instruction des dossiers seront prochainement mis en ligne sur le site de la commune.



Eclairage Public

Selon l'ADEME, (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), l'éclairage public représente 41 % de l'énergie consommée par les collectivités territoriales et 37 % de leur facture d'électricité.

La mise en place de l'extinction de l'éclairage public permet donc de réduire considérablement leur consommation d'énergie et par conséquent leur facture d'électricité, surtout compte tenu de la modification tarifaire mise en place.

Ainsi lors de sa séance du 26 septembre 2022 le Conseil Municipal a décidé que l'éclairage public serait éteint de 00h à 5 heures sur l'ensemble du territoire.



Vie Municipale

Amendes déchets sauvages

Face à la recrudescence d'actes d'incivilité environnementale par le dépôt d'ordures de toutes natures aux quatre coins du territoire communal, le maire et son conseil municipal ont décidé d'instaurer, en plus des amendes prévues par le code pénal, des amendes administratives afin de lutter contre l'abandon de déchets de quelques natures que ce soit commis sur territoire communal :

- ⇒ Forfait de **135 euros** pour chaque abandon illégal de déchets, quel que soit le contenant, sur la voie publique ou en dehors des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente
- ⇒ Forfait de **500 euros** du mètre cube pour les dépôts sauvages

En complément du forfait, et en cas de non intervention du contrevenant après mise en demeure, les opérations d'enlèvement du dépôt, d'élimination et de nettoyage du site seront mise à sa charge selon les tarifs ci-dessous :

- Intervention d'un agent 100 € par ½ journée
- Frais d'utilisation d'un véhicule y compris déplacement à la déchetterie 300 € par ½ journée
- Frais de location d'une mini pelle 800 € la ½ journée
- Frais de location d'une tractopelle 2000 € la ½ journée

La propreté de la commune est l'affaire de tous, soyons solidaires dans la lutte contre les dépôts sauvages

Octobre rose

Dans le cadre « d'Octobre Rose », les communes de Saint Genès-de-Fronsac et Val-de-Virvée ont rassemblé 180 marcheurs le dimanche 2 octobre.

Dans la joie et la bonne humeur, tous réunis pour la même cause : le combat contre le cancer du sein.

Les bénéfices récoltés ont été reversés à 3 associations :

« Jeunes et Roses » qui fait beaucoup de prévention auprès des jeunes et qui soutient les jeunes femmes de moins de 40 ans touchées par le cancer du sein.

« La Maison Rose de Bordeaux » qui lutte auprès du ministère pour faire évoluer les lois, notamment le droit à l'oubli pour les prêts bancaires et qui accueille à Bordeaux toutes les femmes touchées d'un cancer et pas seulement le cancer du sein. Elle propose aussi des activités diverses: sport adapté, réunions d'informations, aide au retour de l'emploi, etc...

« Personnelles » Petite association Libournaise au plus près de nos villages qui ne demande qu'à grandir. Elle propose des rencontres, des activités, etc...

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation !

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous en octobre 2023 !

Association ADALI - ATELIER FOUQUET

Sérigraphie, linogravure, reliure

Depuis avril 2022, l'association ADALI (Accompagnement pour un développement des acteurs du livre et de l'image) propose, en partenariat avec l'Atelier Fouquet, des initiations à la sérigraphie, la linogravure et la reliure. Ces ateliers sont destinés à un large public : enfants (à partir de 7 ans), ados et adultes.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS asso.adali@gmail.com - 06 03 57 36 79 -
Facebook ou Instagram : @atelierfouquet

TARIF UNIQUE (MATÉRIEL FOURNI) 25 € par personne ou par duo parent/enfant

AGENDA "MENSUEL"

Samedi 22 octobre (14h à 17h) : Sérigraphie - impression sur tote-bags

Samedi 26 novembre (9h à 12h) : Sérigraphie - impression sur affiches et encadrement

Samedi 10 décembre (10h à 12h) : Linogravure : impression sur cartes de correspondance

AGENDA "VACANCES" 1/2 Mercredi 26 octobre (14h à 16h) : Linogravure : impression sur couvertures de carnet

2/2 Mercredi 2 novembre (13h30 à 15h30) : Reliure : fabrication des carnets avec les couvertures précédemment imprimées.

Mercredi 21 décembre (14h à 16h) : Linogravure : impression sur étiquettes



Comité du Secours Populaire Français de Val-de-Virvée

Le Comité a été créé en 1989. Depuis, les demandes de soutien ne cessent d'augmenter. En conséquence, nous manquons de bénévoles. Je lance un appel pour des bénévoles investis dans le domaine de la comptabilité de l'association, de la gestion des dossiers des familles, de l'accompagnement des sorties culturelles et sportives, de l'écoute aux familles ou de nouveaux projets.

Nos animations à venir

* Prochaine collecte alimentaire dans les magasins

Vendredi 14/10/22 après-midi à Géant Casino St André de Cubzac

Samedi 15/10/22 à Géant Casino St André et Carrefour Contact Lalande de Fronsac

Dimanche 16/10/22 matin à Carrefour contact Lalande de Fronsac

* Arbre de Noël pour les familles aidées le samedi 17 décembre après-midi au Foyer des Albins

* Boutique Braderie : 7 chemin de Bicou à Salignac / Val de Virvée

. Tous les mercredis de 14 h à 17h et tous les 1ers samedis du mois de 9h à 12 h

. Accepte les dons de vêtements, accessoires....

. Marie France 06 19 72 11 29

* Boutique Bric à Brac : 18 Rue d'Aubie à Aubie et Espessas / Val de Virvée

Tous les 2èmes samedis du mois de 9 h à 13 h

Accepte les dons de livres, jeux, jouets, vaisselle, bibelots

Virginie 06 14 16 51 66

Pour tout renseignement : Nadine 06 84 51 05 80 Facebook : Secours populaire Français Val de Virvée



ECLA&E

Le marché nocturne a connu un vif succès sous un beau soleil estival. Les groupes So'Calypso et Blue Jokers Band ont animé la soirée avec beaucoup d'entrain. Elle s'est clôturée par un feu d'artifice toujours apprécié des petits et des grands.



Le 3 septembre dernier, merci à Joseking et son groupe Le Gipsy Band pour leur prestation qui a enflammé la piste de danse aux sons de la musique gitane et flamenco.



Nous remercions vivement toutes les personnes qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de ces soirées.

Le programme 2023 est en cours d'élaboration et vous sera proposé bientôt.

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un courriel à :
eclaubieespessas@gmail.com



Comité des Fêtes et de Bienfaisance de Saint-Antoine

Vide Ta Chambre !

Cette année encore le Comité des Fêtes et de Bienfaisance de Saint-Antoine renouvelle son Vide Jouets et Armoires qui aura lieu le Dimanche 6 novembre 2022 de 8h30 à 17h30.

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nous vous accueillerons, participants et visiteurs, si vous souhaitez des informations n'hésitez pas à contacter Delphine au 06.60.22.33.47.

Vous avez sûrement accumulé beaucoup de chose pendant ces dernières années difficiles de crise sanitaire. Venez donc libérer et faire de la place dans vos armoires.

On vous proposera de quoi grignoter pour le midi.



Saint-Antoine du Bon Pied

Association forte de plus de 50 adhérents, son assemblée générale du samedi 1 septembre a reconduit à l'unanimité le bureau sortant.

Deux sorties hebdomadaires :

- le mercredi à 13h30
- le samedi à 13h30

Le RDV est devant la salle des fêtes de St-Antoine.

Contacts: Cécile au 06 26 15 62 96 // Joaquim au 06 18 59 47 92

Le site : sankoukou5.wixsite.com/st-antoinedubonpied/contact



Vie Associative

Ayumi Karaté Club

Le club de karaté, AYUMI KARATE CLUB, est une association loi 1901 qui est affiliée à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées, ainsi qu'à l'association WADO FRANCE.

Le style de Karaté traditionnel qui est pratiqué au sein du club est le style WADO RYU (Voie de la Paix) symbolisé par une colombe. Ce karaté puise ses racines dans le ju-jitsu et il est essentiellement basé sur la pratique de l'esquive décomposée en trois principes, le **Ten** (Le déplacement), Le **Ten Tai** (La rotation du corps) et le **Ten Gi** (blocage et contre-attaque simultanée)

Il est également enseigné le combat permettant aux adhérents de participer à des compétitions officielles mais également des katas qui sont des suites de mouvements codifiés permettant d'apprendre les techniques issues du combat.

Les cours s'effectuent sur les communes de SALIGNAC et de VERAC. Ils sont dispensés par deux professeurs ceintures noires diplômés F.F.K.D.A (Diplôme d'Instructeur Fédéral) ainsi que par un Assistant Fédéral, ceinture noire également depuis le 29.06.2022.

Les cours s'adressent à un public âgé entre 5,5 ans et 70 ans.

Cours d'essai sur présentation d'un certificat médical autorisant la pratique du karaté

Dispositif Pass Sport également accepté

Pour tous renseignements sur la pratique du karaté vous pouvez vous renseigner sur le site internet ayumikarateclubwixsite.com, sur le site Facebook **AYUMI Karaté CLUB**, par mail à ayumikarateclub@gmail.com et par téléphone au **06.62.27.12.61**



Le Cours de Danse

« Le Cours de Danse » installé depuis plusieurs années sur Val-de-Virvée, Salignac, vous propose les disciplines suivantes :

Le lundi 18 h45 Classique élémentaire, de 20h à 21 h remise en forme pour adultes.

Le mercredi après-midi 14h30 Classique, 16 h Eveil à partir de 5 ans ;

Notre nouveau professeur Aurélie, Diplômée d'Etat, vous accueille tous les jeudis à partir de 18 h45 Modern'jazz et Contemporain, (débutants) et à 19h45 Ados et Adultes.

Le vendredi 18 h 45 Classique avancé avec cours de pointes.

Occasionnellement, le samedi après-midi sera animé par des stages de danse, aux préparations des spectacles ou aux concours en cours particuliers.



GV Les Albines—Gymnastique volontaire

La rentrée a déjà eu lieu le 5 Septembre mais vous pouvez nous rejoindre, à tout moment, pour vous maintenir en forme. Nos cours ont lieu. Au foyer des Albins à Aubie-et-Espessas : Le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30

Nos cours de gym tonic (accessibles à tous) sont assurés par un professeur diplômé.

Notre cotisation est de 150 €. Elle comprend les cours du lundi et /ou du jeudi, plus une licence de la fédération de gymnastique volontaire ainsi qu'une assurance.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

gvlesalbines@gmail.com Ou 06 29 07 81 81



Les Antonins Investis

Les Antonins Investis vont organiser pour cette nouvelle année de nombreuses manifestations telles que la soirée du Téléthon le 04/12, un goûter de Noël pour les enfants de l'école Jean Beynel, un loto, un vide grenier, chasse aux œufs, bourse aux vêtements, Fête de la Musique...

Nous espérons vous voir nombreux pour pouvoir continuer à soutenir les projets de notre équipe enseignante.



PLEINS FEUX SUR 2023 SALI'AN FÊTE SES 10 ANS

LÉZ'ARTS EN CAMPAGNE 3. 4 ET 5 FÉVRIER
Rencontre Artistique et Spectacle Anniversaire

Que de chemin parcouru depuis 2013 !

SALI'AN fête cette année son 10ème anniversaire et pour franchir ce cap, ne peut imaginer la fête sans votre présence pour souffler les bougies.

Depuis 10 ans, Léz'Arts en Campagne réunit et rassemble autour de l'art et offre à chacun la possibilité de se constituer une identité culturelle.

En rencontrant des artistes professionnels, SALI'AN propose cette année de se laisser séduire par de nouveaux talents exceptionnels et de redécouvrir les « coups de coeur » des 10 éditions écoulées !

PROGRAMME

Vendredi 3 février : Vernissage musical en présence de tous les artistes

Samedi 4 février, en soirée : Spectacle surprise Anniversaire

Samedi 4 février et Dimanche 5 février, en journée : Rencontre artistique

Pour ce week-end d'exception, l'ambition de SALI'AN reste la même, s'adresser à tous en proposant un week-end festif, riche et ambitieux, qui permet de construire le « vivre ensemble » !

Dynamique et créative, SALI'AN souhaite partager avec vous une vraie complicité.

Elle aura plaisir à vous accueillir pour fêter ensemble ce bel anniversaire !

Annie MARTIN_TARTRAT : 06 61 70 53 14

Vie Associative

Association pour la mise en valeur de l'église Saint-Pierre de Salignac

L'association a pour but de participer à l'élaboration de projets de restauration de l'église de Salignac et de son mobilier. Nous avons ainsi l'intention d'organiser prochainement un concert de musique classique pour aider au financement du remplacement des chaises très abimées.

Mais l'association veut également faire vivre l'édifice, patrimoine des salignacais depuis de nombreux siècles : c'est ainsi que l'association propose des visites accompagnées de l'église sur rendez-vous. Et pour les plus jeunes, un livret-jeu agrémentera la découverte...

Si l'histoire et la conservation de l'église de votre commune vous intéressent, vous pouvez également nous rejoindre, l'association a besoin de vous !

Contact : Christine Fort 06 71 45 91 11



Association Gauriaguet Tennis Club - Val-de-Virvée

C'est une nouvelle saison 2022/2023 à l'Association de Gauriaguet Tennis Club - Val-de-Virvée. Nous sommes très fiers de pouvoir vous annoncer que nous avons une nouvelle augmentation d'adhérents avec plus de 90 licenciés, ce qui nous demande à ouvrir un cours de plus pour accueillir nos nouveaux joueurs.

Nous avons donc eu le plaisir de voir une augmentation de 10% de licenciés par rapport à l'année dernière à la même date. Les cours n'ont jamais été aussi pleins cette saison que ce soit avec les enfants au mini-tennis ou dans nos groupes jeunes et adultes. Notamment grâce au "Pass-Sport": l'aide mise en place par l'Etat, pour aider financièrement les mineurs à payer leurs licences. Nous comptons pour le moment 45 jeunes inscrits à nos entraînements, mais malheureusement nous n'avons pas pu accepter tout le monde, car nos installations dégradées par la grêle ou non rénovées ne nous aident pas à satisfaire à toutes les demandes.

Par la hausse de nos adhérents, nous espérons pouvoir constituer cette année 3 équipes hommes, 1 équipe femme, 1 équipe ado fille, tout en organisant 3 tournois multichances au lieu d'un seul l'an dernier. Au cours de la dernière saison, nous avons organisé notre tournoi sénior durant une quinzaine de jours. Que ce soit en termes d'inscrits ou d'organisation ce tournoi fut une réussite, nous espérons faire aussi bien cette année début mai.

Comme chaque début de saison, une journée de double mixte en interne est organisée pour retrouver nos licenciés et accueillir les nouveaux adhérents. Jamais nous n'avons eu autant d'équipes inscrites.

C'est donc un très bon début de saison pour nous, beaucoup d'événements comme les matchs en équipe ou des journées de fête avec le mini-tennis vont arriver.

Si vous souhaitez accéder aux terrains extérieurs et venir aux manifestations du club, vous pouvez encore vous inscrire. Pour suivre nos résultats et l'actualité du club, nous sommes présents sur notre profil Facebook "Aubie Gauriaguet Tennis Club".



Vie Associative

Même pas Cap

L'ÉTÉ 2022 A ÉTÉ TRÈS CHAUD !! LES MÊME PAS CAP SONT RESTÉS AU FRAIS !!



Pour commencer des ateliers dessins réguliers le samedi après-midi avec notre professeur diplômée Sophie. Deux groupes, deux niveaux les 5 – 8 ans 14 h 15 h et les 9 – 12 ans 15 h 30 16 h 30.

Et pourquoi pas les ados – adultes, on attend vos demandes pour organiser ce 3ème groupe de 16 h 45 à 17h45 30 € pour toute l'année.

Ensuite et pour commencer ça se passera à l'école des Petits Albins après le temps scolaire, les CLAS « aide aux devoirs » avec des bénévoles de l'association pour les enfants du CP au CM2 et avec la collaboration des Joyeux Albins.

Et la cerise sur le gâteau un Jardin Pédagogique intergénérationnel. À ce jour le plan n'est pas encore bien établi mais restez à l'écoute, nous lancerons très prochainement une invitation à tous les habitants de Val-de-Virvée désireux de partager des moments conviviaux autour de plantations, de semis, du composteur et bien d'autres idées dans un espace organisé et géré par les écoliers, les Joyeux Albins et les Même Pas Cap pour rompre l'isolement, créer du lien ou tout simplement partager un petit moment.



Deux projets soutenus par la municipalité par la mise à disposition d'une salle pour les CLAS et d'un terrain pour le Jardin pédagogique intergénérationnel.

Et bien sûr comme chaque année, la boum d'halloween le lundi 31 octobre, le vide jouet le dimanche 20 Novembre et le Marché de Noël le dimanche 4 Décembre.

Alors si vous voulez tester, vendre, danser, planter, semer, dessiner il y aura forcément une activité pour vous !! N'hésitez pas !! Venez essayer les Même Pas Cap !!

Renseignements sur memepascapaubie@gmail.com ou 06 19 79 45 14.

Aubie Pétanque Club

Bonjour, 1977 – 2022, 45ans de vie le club de pétanque se porte bien avec ses 69 licenciés dont 12 féminines. Le bilan est très favorable pour nos équipes en championnat départemental quatre équipes auront participées aux quarts de finale et une en demi-finale sur six équipes engagées. Maintenant place aux réunions afin de préparer la saison nouvelle ,2023 verra sept qualifications départementales par district à commencer par le " tir de précision " avant la fin de l'année sur notre boulodrome, une bonne entame pour 2023.le club est ouvert le lundi- mercredi -et vendredi toutes personnes voulant avoir des renseignements sur la vie du club peuvent nous retrouver ces jours de 13h30 à 19h00 à bientôt.



Le bureau.



État civil

Naissances

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

DEVROEDE Arthur, Roland, Grégory le 25 avril 2022

MICHALUC Nina le 15 août 2022

Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

BILLON Rafaël, Pascal, Maurice le 09 mai 2022

Commune déléguée de SALIGNAC

VERSAUD Héléna le 25 avril 2022

ROBIN Nathan le 12 mai 2022

ROSSIGNOL Malo, Paulin le 19 mai 2022

DOREL Lucas, Jean, Robert le 20 mai 2022

DUBOS Mila le 04 juin 2022

VIGNEAU Mia le 16 juin 2022

MILLEROU Esteban, Rémy le 18 juin 2022

POURAILLY Roméo le 11 juillet 2022

HUE Gabrielle, Alba, Marie le 13 juillet 2022

ROLO MARTINEZ Djulian, Dylan, Joao, Thierry le 21 juillet 2022

GUILLET Victoire, Nathalie, Sophie, Marie le 03 août 2022

PEYCHAUD Nélie, Lou le 08 août 2022

STAES Isée, Marie, Anne le 09 août 2022

ARRIETA Rafael, Georges, Maurice le 02 septembre 2022

FONTAINE--FOUDOUX Tyméo le 12 septembre 2022

DRUETZ LOGEAS Lucas, Mathieu, Clément le 17 septembre 2022

DECARPENTRIE Jules le 19 septembre 2022

RICHARD Hinaya, Marie le 26 septembre 2022

FEDERSPIL Soali, Dany le 03 octobre 2022



Mariages

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESAS

TEIXEIRA ESTEVES José, António et GRIGOLON Béatrice le 07 mai 2022

RACLET Jean-Baptiste, Louis, Raymond, Ferdinand et RAPIN Aline le 18 juin 2022

BIROLET Laurent et ANGULO Delphine, Aline le 27 août 2022

MARQUES DE OLIVEIRA David-Alexandre, Herculano et SOLBES Magalie, Claudine le 10 septembre 2022

BERARD Tristan, Etienne et COUTEL Agathe, Franie, Marie le 10 septembre 2022

Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

MARTIN Vincent et BRIGAUD Corrine le 24 septembre 2022

Commune déléguée de SALIGNAC

DELATTRE Maxime, Désiré, Marcel et AIT LARBI Céline, Alice le 27 mai 2022

PRIN Vincent, Paul, Madelein et MARVIE Louis, Maxime le 27 mai 2022

PEREIRA DA COSTA Joaquim, Manuel et CASCAIS MARTINS Odete, Eduarda le 18 juin 2022

BACH Rodrigue et CAVALLARI Christelle le 25 juin 2022

VARIN Guillaume, Daniel et BIESQUES Magali le 25 juin 2022

CORREIA DOS SANTOS Fábio, Miguel et MATOUA Mélanie, Maria, Modeste le 30 juillet 2022

VIGUIER Valentin, Quentin, Victor et NAYRAND Axelle le 06 août 2022

MOREAU Briac, Gaylord, Denis et BERTHIER Sarah le 06 août 2022

CELLIER Dimitri, Rémi et BRILLAULT Marie le 20/08/2022 le 20 août 2022

Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESAS

RASPIENGEAS Simonne épouse GOMEZ le 14 mai 2022

RENAT Berthe, France, Carmen épouse FAUCON le 22 juin 2022

HERRERA Jacinthe épouse LUTARD le 06 août 2022

DIDIER Marc, Gilles le 26 août 2022

Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

FABRE Patricia épouse AMIET le 18 juin 2022

Commune déléguée de SALIGNAC

DUFAU Patrick le 23 mai 2022

DIAS André le 09 juin 2022

SALZAT Franck le 18 août 2022

BARON Guy le 10 septembre 2022

NAVET Daniel, Roger le 28 septembre 2022

Décès

aide achat vélo

Grand Cubzaguais

LE GRAND CUBZAGUAIS PROPOSE AUX HABITANTS JUSQU'À 150€ DE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO !

La Communauté de Communes donne un coup de pouce pour les mobilités douces, en proposant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022, une aide à l'achat de vélos à ses habitants ! Cette aide financière, sous condition de ressource, porte aussi bien sur les vélos mécaniques que sur les vélos électriques, avec une volonté affichée d'encourager l'achat de vélos d'occasion. Pouvant aller de 50 à 150€ selon l'achat, ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo du Grand Cubzaguais lancé en 2021.

Afin de favoriser le développement de la pratique du vélo au quotidien sur le territoire, et dans le cadre de sa politique de transition écologique (Plan Vélo, Plan Climat-Air-Energie Territorial), la Communauté de Communes met en place une aide à l'achat pour différents types de vélos à destination des habitants du territoire. Cette aide a pour objectif d'encourager l'achat d'un vélo, avec une incitation à acheter d'occasion, électrique ou non, pour les adultes comme pour les enfants (à partir de 12 ans).

L'octroi de l'aide se fait sous condition de ressource, pour pouvoir en bénéficier il faut un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 19 200€.

Seuls les achats effectués après le 1^{er} octobre seront pris en compte, et une facture d'un professionnel du cycle est obligatoire. Cette aide intercommunale, réservée uniquement aux habitants des 16 communes du territoire, est cumulable avec les différents dispositifs nationaux existants (renforcés jusqu'au 31 décembre 2022, www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche).

Pour en bénéficier, un formulaire de demande est disponible sur le site internet www.grand-cubzaguais.fr/aide-achat-velo (à compléter en ligne ou à imprimer). Pour la version papier, il devra être retourné complété à Grand Cubzaguais Communauté de Communes, 365 avenue Boucicaut, 33240 Saint-André-de-Cubzac, accompagné de la facture d'achat, d'une attestation de domicile de moins de 3 mois, d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de la pièce d'identité du demandeur.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers reçus complets et dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La Communauté de Communes a prévu un budget de 5 000€ pour cette opération.



Type d'équipement	Montant de l'aide
Vélo mécanique d'occasion	50% du prix d'achat plafonné à 50€
Vélo électrique, cargo ou pliant neuf	50% du prix d'achat plafonné à 100€
Vélo électrique, cargo ou pliant d'occasion	50% du prix d'achat plafonné à 150€

Conditions

Habiter le Grand Cubzaguais

Acheter son vélo chez un professionnel du cycle

Avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 19 200€

2 aides maximum par foyer

Informations Utiles

Alerte SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter la page :

www.valdevirvee.fr/alertes.html

Transport à la demande

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes (G3C) et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent un service de transport à la demande car il est nécessaire de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle, sans permis ou sans moyen de locomotion, de se déplacer au quotidien.

Comment ça fonctionne ?

Demandez la carte TRANSGIRONDE PROXIMITÉ auprès de la G3C. Après acceptation de votre dossier réservez votre transport par téléphone au 0 974 500 033 puis tapez « 2 » (prix d'un appel local). Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. TRANSGIRONDE PROXIMITÉ vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination. TARIFS : 4,20€ l'aller/retour - 2,60€ l'aller simple - 0,30€ l'aller simple (tarifs sous conditions de ressources).

Pour aller où ?

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h. Samedi matin : marchés de Saint-André-de-Cubzac et de Blaye. Pas de circulation les jours fériés.

- Dans le Grand Cubzaguais : toutes destinations, vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche ;
- En dehors du Grand Cubzaguais, vers les destinations suivantes :
 - Bordeaux Métropole, hôpitaux et cliniques
 - Pour Libourne, hôpital et médecins spécialistes
 - Pour Blaye, hôpital, centre médical et de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, cardiologue Daney et le marché (samedi matin) ainsi que le centre commercial (mardi matin et jeudi après midi).

Où s'informer ?

Mme Christine CHAPOUTY Tél. : 05 57 94 06 80 - c.chapouty@grand-cubzaguais.fr

Expression libre

Groupe de la majorité municipale. « Bien vivre à Val-de-Virvée »

Réveillons-nous !!!

Les évènements mondiaux, dont certains aux portes de notre pays, sont terrifiants.

Nous sommes tous sensibles au conflit entre la Russie et l'Ukraine, dont l'intensité ne fait que s'accroître, mais il faut aussi s'inquiéter :

- Des vellétés chinoises sur Taiwan.
- De la poursuite de l'armement de la Corée du Nord.
- Des vellétés Russes sur les pays d'Afrique centrale
- De la mainmise des ayatollahs Iraniens sur leur peuple et sur le peuple Irakien.
- Les attaques de la Turquie et de l'Azerbaïdjan sur l'Arménie.
- Etc...

Tous ces évènements ont un point commun : le développement et la tentative d'extension de pouvoirs totalitaires, d'origine religieuse ou non, sur des populations pauvres et/ou désinformées, qui se laissent aveugler par les promesses de dirigeants politiques extrémistes et sectaires, issus de régimes que l'on peut qualifier de dictatoriaux.

Comment pourrais-t'on en effet qualifier de démocraties ces pays où la contradiction envers le pouvoir en place peut vous conduire en prison, voir à la mort !

Devant la détresse de ces peuples, on ne peut que se sentir rassurés et fiers de vivre en démocratie. Et pourtant, à chaque échéance électorale... nous boudons les isolements.

En sommes-nous arrivés à penser que, dans notre cher pays des Droits de l'Homme, nous sommes définitivement à l'abri d'une telle dérive ?

Il faut pourtant se poser la question à la vue des dernières élections où les partis extrémistes ont fait un score à l'ampleur inégalée.

N'oublions jamais que dans un passé pas si éloigné que cela, nous avons failli vivre sous le joug d'un pouvoir dictatorial et que nous sommes redevables de notre liberté aux milliers de patriotes qui ont défendu notre liberté devant le régime nazi, souvent au prix de leur vie.

Il nous faut donc rester vigilants devant les discours extrémistes et n'accepter aucune compromission.

Car tout n'est pas si noir pour notre démocratie !

En effet, il est une réalité cartésienne que les élus des partis extrémistes de notre territoire ne tiennent principalement leur légitimité qu'au travers de l'abstention des électeurs modérés. Ces partis ont su profiter de la jachère laissée depuis des dizaines d'années par les partis traditionnels qui, ne sachant se renouveler devant l'évolution de notre société, n'ont su opposer que le front républicain pour contrer la montée des extrêmes.

Quand les élus politiques modérés de tous bords accepteront 'ils de débattre de leurs différences et d'en faire une force pour avancer ensemble, au-delà des ambitions personnelles, dans l'intérêt des citoyens et la sauvegarde de notre démocratie ?

Mais surtout notre liberté démocratique, si chèrement acquise, est l'affaire de tous et il nous appartient de la faire vivre et de la défendre, dans un esprit d'écoute et dans une volonté de construction commune.

Pour cela, informons-nous, soyons attentifs, gardons notre esprit critique et surtout mobilisons-nous...en votant !

Expression libre

Groupe d'opposition « Ensemble pour Val-de-Virvée »



@ ensembledv2v@gmail.com

f Ensemble pour Val-de-Virvée

Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons transmis à la municipalité, conformément à sa demande, le 30 Septembre 2022.

Quel environnement voulons-nous ? Engagement citoyen mais pas que...

La récente journée du nettoyage a mobilisé un groupe d'habitants dont il faut souligner l'engagement et le sens civique. Ces journées permettent de montrer, par la quantité de déchets ramassés le comportement insupportable de certains allant des mégots jetés par terre ou de la canette par la fenêtre, sans parler des dépôts sauvages.

Dans le prolongement de cette action, des mesures plus strictes ont été décidées en Conseil Municipal pour contrer les

différentes formes d'incivilité.

Pour autant, il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg en ce qui concerne l'entretien général de la commune.

Nos concitoyens se sentent aussi interpellés, et ils nous l'ont fait remarquer, que ce soit par l'enherbement des trottoirs, que ce soit les massifs en déshérence, que ce soit les plantations non entretenues, ou l'aspect de quasi abandon des cimetières. L'aspect de plus en plus urbain de notre commune accentue la perception de cette dégradation et nos centres bourgs perdent insensiblement de leur attrait.

L'entretien général de la

commune ne peut plus se limiter aux fossés et à la voirie.

Interdiction des pesticides, problème de moyens ou d'organisation, absence de volonté politique ? Toutes les hypothèses sont permises.

Faudra-t-il passer de la journée du nettoyage à la journée de l'entretien ?

La valeur d'exemple doit-elle venir du citoyen ou bien de ses représentants ?

Il est peut-être encore temps, par quelques remises à niveau et aussi par des actions plus ambitieuses, de redonner un peu de lustre à cette commune.

Crise énergétique, inflation, spéculation, .ou est la vérité ?

Il ne se passe pas une journée sans que le sujet de l'électricité, du gaz, de l'essence (ou gasoil) ne soit pas dans l'actualité. Le prix de l'énergie, à court et moyen terme, est dans l'esprit de tous et crée une véritable inquiétude.

Chacun y va de sa proposition : de la diminution du chauffage, en passant par l'extinction des appareils électriques ou par d'autres dispositions. Et il y a aussi ceux qui pensent que c'est aux autres à faire des efforts et qu'ils agiront ensuite.

Où est la vérité ? La solution n'est sans doute pas aussi simple ! Elle est peut être un mélange de tout.

Nous avons vécu des années fastes en terme d'énergie, en oubliant parfois que les ressources en gaz, en pétrole et en charbon n'étaient pas infinies.

Nous avons vécu dans un climat de paix mondiale depuis 1945, ce qui nous a protégés des tensions que nous connaissons aujourd'hui.

Le Monde change, la société change et nous devons comme à chaque fois nous adapter, bien que le changement soit parfois difficile à accepter.

Les solutions sont à la fois individuelles et collectives.

Individuelles parce qu'elles touchent le confort de chacun et qu'il faut les mettre en œuvre dans l'urgence, sans que nous

ayons été préparés y compris financièrement : rénover, isoler mais avec quel moyen parfois ? Faire preuve de sobriété quand certains le font déjà contraints faute d'avoir les moyens de se chauffer.

Collectives enfin parce que les organisations publiques, entre autres, doivent montrer l'exemple. Eteindre les lumières et diminuer la température ne seront pourtant pas suffisants. Il faudra aller plus vite sur l'isolation des bâtiments, plus vite sur les solutions alternatives de production d'énergies, plus loin pour aider les usagers.

Ce sont à ces questions que les pouvoirs publics devront répondre à VAL-DE-VIRVÉE comme ailleurs.

Démarches Administratives

Carte d'identité et passeport

Les demandes doivent être déposées sur rendez-vous auprès des communes qui proposent ce service. Pour les connaître rendez-vous a cette adresse: <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les communes les plus proches étant Saint-Savin et Saint-André-de-Cubzac

Vous devez effectuer une pré-demande par Internet sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

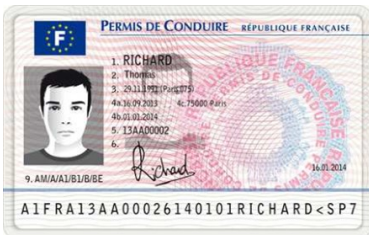
www.predemande-cni.ants.gouv.fr



Permis de conduire et carte grise

Les démarches concernant les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules s'effectuent désormais totalement sur internet :

www.demarches.interieur.gouv.fr



Inscription sur liste électorale

Les nouveaux habitants arrivant sur la commune doivent venir à la Mairie se faire inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Si vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de la commune :

1. Se rendre sur le site service public à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE
2. L'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, son nom et prénom(s), son sexe et sa date de naissance).
3. S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.
4. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

Informations Utiles

Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

Permanences

Lundi : 08h30-18h00

Mardi : 08h30-18h00

Mercredi: 08h30-18h00

Jeudi : 08h30-18h00

Vendredi : 08h30-18h00

365 avenue Boucicaut

33240 Saint-André-de-Cubzac

Téléphone: 05 57 43 96 37

Email: msp@grand-cubzaguais.fr

Numéros d'urgence



Pompiers :	18
SAMU :	15
Gendarmerie :	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti Poison :	05 56 96 40 80
SOS Médecin :	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde :	3237
Enfance maltraitée :	119
Violence Femmes Info :	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées :	0800 020 528

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



EMBALLAGES ET PAPIERS



Papiers



Emballages en carton
et briques alimentaires



Emballages en métal



Bouteilles et flacons



+ À partir du 1^{er} janvier 2023
tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal

Bien les vider,
inutile de les laver
et les déposer séparés
les uns des autres
sans sac

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



smicval



05 57 84 74 00

www.smicval.fr



Oct. 2022	Nov. 2022	Dec. 2022	Jan. 2023	Fev. 2023	Mar. 2023	Avr. 2023	Mai. 2023	Jui. 2023	Jul. 2023	Aou. 2023	Sep. 2023
Sam. 01	Mar. 01 (Férié)	Jeu. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Mer. 01	Sam. 01	Lun. 01 (Férié)	Jeu. 01	Sam. 01	Mar. 01	Ven. 01
Dim. 02	Mer. 02	Ven. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02	Mer. 02	Sam. 02
Lun. 03	Jeu. 03	Sam. 03	Mar. 03	Ven. 03	Ven. 03	Lun. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Dim. 03
Mar. 04	Sam. 04	Dim. 04	Mer. 04	Sam. 04	Sam. 04	Mar. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04	Ven. 04	Lun. 04
Mer. 05	Ven. 04	Lun. 05	Mer. 05	Dim. 05	Dim. 05	Mer. 05	Mer. 05	Mar. 06	Mer. 05	Sam. 05	Mer. 05
Jeu. 06	Sam. 05	Mar. 06	Jeu. 05	Lun. 06	Lun. 06	Jeu. 06	Ven. 05	Mer. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Mer. 06
Ven. 07	Dim. 06	Mer. 07	Ven. 06	Mar. 07	Mar. 07	Ven. 07	Sam. 06	Mer. 07	Ven. 07	Lun. 07	Jeu. 07
Sam. 08	Lun. 07	Jeu. 08	Mer. 07	Mer. 08	Mer. 08	Sam. 08	Dim. 07	Mer. 08	Sam. 08	Mar. 08	Mer. 08
Dim. 09	Mar. 08	Ven. 09	Dim. 08	Jeu. 09	Jeu. 09	Dim. 09	Lun. 08	Jeu. 09	Dim. 09	Mer. 09	Sam. 09
Lun. 10	Mer. 09	Sam. 10	Lun. 09	Ven. 10	Ven. 10	(Férié)	(Férié)	Sam. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Dim. 10
Mar. 11	Jeu. 10	Dim. 11	Mar. 10	Sam. 11	Sam. 11	Lun. 10 (Férié)	Mar. 09	Dim. 11	Mar. 11	Ven. 11	Lun. 11
Mer. 12	Ven. 11 (Férié)	Lun. 12	Mer. 11	Dim. 12	Dim. 12	Mar. 11	Mer. 10	Mer. 11	Mer. 12	Mer. 12	Mer. 12
Jeu. 13	Sam. 12	Mar. 13	Jeu. 12	Lun. 13	Lun. 13	Mer. 12	Jeu. 11	Mar. 13	Jeu. 13	Jeu. 13	Dim. 13
Ven. 14	Sam. 13	Mer. 14	Ven. 13	Mar. 14	Mar. 14	Jeu. 13	Ven. 12	Mer. 14	Ven. 14	Mer. 14	Mer. 13
Sam. 15	Dim. 13	Jeu. 15	Sam. 14	Mer. 15	Mer. 15	Ven. 14	Sam. 13	Jeu. 15	Sam. 15	Lun. 14	Jeu. 14
Lun. 16	Lun. 14	Mar. 15	Dim. 15	Jeu. 16	Jeu. 16	Sam. 15	Dim. 14	Ven. 16	Dim. 16	Mar. 15 (Férié)	Mer. 15
Mar. 17	Mer. 15	Sam. 17	Lun. 16	Ven. 17	Ven. 17	Dim. 16	Mar. 16	Sam. 17	Mer. 17	Jeu. 17	Dim. 17
Mar. 18	Jeu. 16	Dim. 18	Mar. 17	Sam. 18	Sam. 18	Lun. 17	Mer. 17	Dim. 18	Lun. 17	Jeu. 18	Lun. 18
Mer. 19	Jeu. 17	Lun. 19	Mer. 18	Dim. 19	Dim. 19	Mar. 18	Jeu. 18	Lun. 19	Mar. 18	Ven. 18	Mer. 19
Jeu. 20	Ven. 18	Mar. 20	Jeu. 19	Lun. 20	Lun. 20	Mer. 19	Mer. 19	Mar. 20	Mer. 19	Sam. 19	Mer. 20
Ven. 21	Sam. 19	Mer. 21	Ven. 20	Mar. 21	Mar. 21	Jeu. 20	Ven. 20 (Férié)	Mer. 21	Jeu. 20	Dim. 20	Dim. 20
Sam. 22	Dim. 20	Jeu. 22	Sam. 21	Mer. 22	Mer. 22	Mer. 21	Sam. 20	Jeu. 22	Ven. 21	Dim. 21	Lun. 21
Dim. 23	Lun. 21	Ven. 23	Dim. 22	Jeu. 23	Jeu. 23	Ven. 22	Dim. 21	Ven. 23	Ven. 21	Sam. 22	Ven. 22
Lun. 24	Mar. 22	Sam. 24	Lun. 23	Ven. 24	Ven. 24	Sam. 22	Lun. 22	Sam. 24	Dim. 22	Mer. 23	Mer. 23
Mar. 25	Mer. 23	Dim. 25	Mar. 24	Sam. 25	Sam. 25	Dim. 23	Mar. 23	Dim. 25	Lun. 24	Jeu. 24	Dim. 24
Mer. 26	Jeu. 24	Mer. 25 (Férié)	Mer. 25	Dim. 26	Dim. 26	Lun. 24	Mer. 24	Lun. 26	Mar. 25	Mer. 25	Mar. 26
Jeu. 27	Ven. 25	Lun. 26	Jeu. 26	Lun. 27	Lun. 27	Mer. 26	Jeu. 25	Mar. 27	Mer. 26	Mer. 26	Mer. 27
Ven. 28	Sam. 26	Mar. 27	Ven. 27	Mar. 28	Mar. 28	Jeu. 27	Ven. 26	Jeu. 29	Jeu. 27	Jeu. 27	Dim. 27
Sam. 29	Dim. 27	Mer. 28	Sam. 28	Mar. 29	Mer. 29	Jeu. 28	Sam. 27	Jeu. 29	Ven. 28	Sam. 29	Mer. 28
Dim. 30	Lun. 28	Jeu. 29	Dim. 29	Mar. 30	Jeu. 30	Ven. 29	Dim. 28	Sam. 29	Dim. 30	Mar. 30	Mer. 30
Lun. 31	Mer. 30	Sam. 31	Lun. 30	Mar. 31	Ven. 31	Dim. 30	Lun. 29 (Férié)	Ven. 30	Lun. 31	Jeu. 31	Sam. 31

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée